

## La sévérité du pâturage : pour des performances par hectare !

*Tous les éleveurs souhaitent bien gérer leur pâturage pour bien nourrir leurs troupeaux et bien valoriser l'herbe produite. Mais on ne peut pas gagner sur tous les plans !*



### C'EST QUOI ETRE SEVERE ?

Par sa gestion du pâturage (hauteurs en entrée ou en sortie de parcelle, temps de séjour, surface par animal), l'éleveur impose une certaine « pression » à ses animaux, qui ingèrent quotidiennement d'autant moins d'herbe que la pression est forte. C'est la sévérité du pâturage, qui définit la capacité des animaux à manger ou non à volonté, et donc leur niveau de performances. Mais pourquoi être sévère ?

### SEVERE OR NOT SEVERE ?

Etre sévère peut être apparenté à pâturer ras, c'est-à-dire :

- ▲ Laisser les animaux plus longtemps sur la même parcelle ou leur donner moins de surface par jour (système avec fils).
- ▲ Leur faire manger une herbe de moins bonne qualité et surtout plus difficile à pâturer (présence des gaines foliaires des graminées qui limitent la facilité de pâturage en fin de parcelle).
- ▲ Au final, c'est limiter de 5% à 10% (pâturage sévère), voire 15 à 20% (pâturage très sévère) leur niveau d'ingestion par rapport à une situation à volonté.

Mais être sévère, c'est aussi :

- ▲ Une forte augmentation de l'ingestion et de la production par hectare.
- ▲ En ovins, des performances animales maintenues en hiver avec une hauteur d'herbe de seulement 2 cm !
- ▲ Une bonne valorisation de l'herbe produite : il y a 8 fois plus à gagner par hectare qu'à gagner par animal !
- ▲ 500 kg MS/ha valorisés en plus pour une hauteur sortie réduite de 1 cm.
- ▲ Jusqu'à plus de 1 t MS/ha valorisée en plus pour 100 j de pâturage.
- ▲ Une amélioration du revenu, plus dépendant de la production par ha que par animal.
- ▲ Pas de conséquence directe sur la santé, la reproduction ou le comportement des animaux.

### ET POUR LA PRAIRIE ?

Pâturage sévère =

- ▲ Meilleure qualité des repousses au cycle suivant,
- ▲ Gestion facilitée de l'épiaison des graminées au printemps
- ▲ Meilleure répartition entre saisons de l'ingestion d'herbe par le troupeau
- ▲ Plus de lumière aux légumineuses
- ▲ Moins d'interventions mécaniques (fauche des refus par exemple).
- ▲ Et on est loin du surpâturage !

Deux sévérités  
différentes du  
pâturage en caprins



## DES CONSEILS POUR RÉUSSIR

▲ En pâturage tournant, pâturer 50% de la hauteur initiale quand l'herbe est basse (< 8 cm), jusqu'à 60% quand la hauteur est moyenne (10-14 cm), voire plus quand l'herbe est haute (> 16 cm).

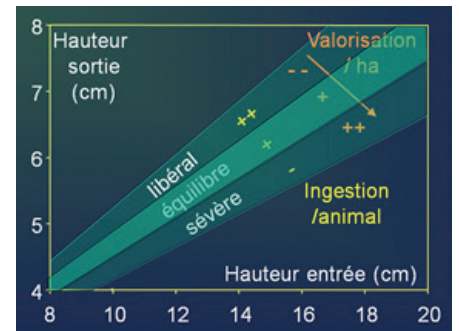
▲ Laisser aux animaux le temps de faire leur récolte ! Pâturage sévère = +30-50% de temps de séjour par rapport à un pâturage libéral.

▲ Pour les laitiers, accepter des chutes de production/animal en fin de parcelle. On se rattrape à l'hectare !

▲ Utiliser un fil avant dans les grandes parcelles où l'herbe est haute afin de ne pas trop pénaliser les animaux en fin de parcelle.

▲ Ne pas augmenter l'apport de fourrages conservés !

▲ Ne pas se focaliser sur le système de pâturage (tournant, rationné, continu): la sévérité est indépendante du système !



Repères de hauteurs d'herbe pour la sévérité du pâturage des vaches



Une parcelle râpée (à gauche...)

## IMPACTS POUR LA DURABILITÉ

■ Etre sévère au pâturage, c'est plus de revenus (travaux Irlande et Nouvelle-Zélande).

■ Libère des surfaces pour des stocks à récolter.

■ N'accroît pas la charge « polluante » par hectare si la complémentation n'est pas augmentée (les animaux ne mangent que ce qui est produit sur la surface : c'est du recyclage court...).

■ Pâturage sévère très intéressant économiquement pour animaux à faibles besoins.

## Témoignages

« Pour optimiser mon système pâturé, je fais râper les vaches. Raser, ça ne me suffit pas... »

Gérard, éleveur de vaches laitières croisées en Normandie

« En ovin, pâturer bas, c'est pâturer mieux ».

Eric, éleveur de brebis

## POUR EN SAVOIR PLUS

■ **Concilier ingestion individuelle et valorisation à l'hectare** - Delagarde, Fourrages n°198, 2009.

■ **Produire avec de l'herbe** - Guide pratique. CRA Bretagne et Pays de Loire, 2011.

■ **Allongement de la saison de pâturage pour les troupeaux allaitants** - Pottier et al., Fourrages n°167, 2001.

## VERS D'AUTRES FICHES

Fiche 2 – Accroître l'autonomie alimentaire

Fiche 21 – Les refus de pâturage

Fiche 23 – Le surpâturage

Fiche 39 – Le rendement en herbe

Fiche 68 – Le chargement, c'est quoi ?

Retrouvez la fiche enrichie et l'ensemble du guide pâturage sur [www.encyclopediapratensis.eu](http://www.encyclopediapratensis.eu)

